

CHARTRE

ENJEUX

L'objectif de « *Châteauneuf-sur-Loire en Transition* » est de mettre en place une dynamique locale pour préparer ses habitants à faire face aux défis de l'avenir.

La démarche s'inscrit dans le mouvement des villes et territoires en transition qui doit pouvoir favoriser et accompagner progressivement le renforcement de la résilience locale.

Cette démarche tient compte des enjeux majeurs qui la motivent : crises énergétiques (*pic du pétrole*), crise climatique, crises économique et sociale.

OBJECTIFS

Créer du lien :

- en sensibilisant les acteurs et habitants du territoire aux changements majeurs à venir;
- en les invitant à participer à des actions touchant tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle;
- en échangeant avec d'autres initiatives de Transition.

Anticiper et construire une vision positive de l'avenir :

- en agissant dans la convivialité;
- en proposant des solutions concrètes applicables par tous, susceptibles de redonner confiance et de mobiliser les énergies et compétences de chacun.

Renforcer la résilience :

- en élaborant un plan de diminution de la consommation énergétique et d'autosuffisance alimentaire;
- en favorisant la relocalisation des activités, des productions et des consommations.

La résilience est la capacité d'un système (écosystème, famille, ville, pays ...) à absorber des changements perturbants, à s'y adapter et à se réorganiser rapidement tout en continuant à fonctionner.

VALEURS

Le groupe est indépendant de toute formation politique.

Respect, tolérance, convivialité, équité et solidarité en sont les valeurs essentielles.

Pour permettre une grande liberté d'évolution et éviter les problèmes « d'ego », le groupe favorise une gouvernance transversale.

L'adhésion à cette charte est une condition nécessaire et suffisante pour participer aux travaux et activités des groupes thématiques.

MODE de FONCTIONNEMENT

Une association loi 1901 est créée pour permettre au groupe d'exister juridiquement. Chacun est libre d'y adhérer.

Comité de pilotage :

« *Châteauneuf-sur-Loire en Transition* » est coordonné par un **comité de pilotage** dont la mission est de veiller à la **cohérence globale** du mouvement de transition et au **respect de la charte**. Le comité devra **valider les projets** des groupes thématiques.

Il est principalement constitué des **coordinateurs** et des **rapporteurs** référents désignés par les membres de chaque groupe de travail thématique.

Sur sa demande, tout membre du groupe est susceptible de faire partie de ce comité de pilotage.

Formellement, pour le fonctionnement strict de l'association, seuls les membres du comité de pilotage élus par l'assemblée générale disposent d'un droit de vote.

Les groupes se créent et se dissolvent librement selon les besoins et les projets.

Prise de décision dans les groupes de travail :

Les décisions sont prises par **consensus** lors des réunions, après débat et expression de tous les points de vue.

Communication :

Afin de faciliter la communication en interne et avec l'extérieur, le groupe de travail chargé de la communication proposera des outils, des démarches et une charte auxquels les signataires s'engagent à souscrire.

Charte (2 pages) adoptée à l'unanimité lors de la réunion plénière du 1^{er} février 2012 à 21 h 30